

Jean-Marc Pons

Laurence Mouret

### *CONTRAT 2018-2022 : PREPARATION DE L'OFFRE DE FORMATION*

Le conseil de la Faculté des Sciences du 25 septembre 2015 a validé la proposition que nous lui avons faite de travailler notre future offre de formation suivant l'approche compétences. Parmi les raisons qui ont prévalu à cette proposition, la volonté d'impliquer le plus grand nombre de collègues a été un argument très important, la nécessité de rendre cohérente l'ensemble de notre offre du L au D également. Le travail que nous allons entreprendre doit constituer une opportunité pour construire collectivement un projet mobilisateur et partagé.

Au cours des derniers contrats, les projets n'ont pas toujours fait l'objet d'une réflexion globale et complète (cohérence sur 5 ans), d'autant que la Faculté des Sciences n'existait pas dans son périmètre actuel. C'est la première occasion qui s'offre à nous de réfléchir aux axes que nous souhaitons développer en nous appuyant sur notre potentiel recherche et sur des secteurs porteurs en termes d'insertion professionnelle pour nos étudiants.

L'enjeu du futur contrat est donc de construire une offre de formation qui place l'étudiant au cœur de nos préoccupations et qui reflète une réelle stratégie de cohérence et lisibilité dans nos formations.

## CONTEXTE DU FUTUR CONTRAT

L'élaboration de notre prochain contrat s'inscrit dans un contexte dont il convient de rappeler ici les principales caractéristiques.

## DES ELEMENTS DE POLITIQUE

Il s'agit de définir les projets de formations qui seront soumis par la Faculté des Sciences à l'Université avant la remontée au ministère pour la demande d'accréditation. Pour cela, nous devons indiquer les mentions et les parcours type que nous souhaitons proposer.

Nous avons commencé depuis 4 ans à compléter notre offre de formation par une politique ciblant essentiellement la licence dont les objectifs sont d'attirer des étudiants qui ne venaient pas auparavant à

l'université, de proposer aux étudiants en capacité de faire plus et de mieux accompagner les étudiants en difficulté, notamment en première année. Nous devons continuer en ce sens tout en répondant à de nouvelles attentes (prise en compte de la FTLV<sup>1</sup>, lisibilité des formations...).

Nous avons également développé des Coursus Master Ingénierie (CMI) qui allient à la fois une initiation à la recherche et une connaissance du monde de l'entreprise dans les domaines de la mécanique, de l'électronique, de l'instrumentation, du génie électrique, de l'environnement et de la biologie. Cette année nous présentons deux projets en chimie et matériaux. Ces CMI s'obtiennent en 5 ans, renforçant le lien entre une licence et un master.

Notre offre de masters est riche, parfois foisonnante. Nos masters couvrent de très nombreux secteurs et disciplines. Il faudra vérifier qu'ils permettent de s'insérer dans la vie professionnelle avec un taux satisfaisant, au niveau de compétences attendu, qu'ils ne sont pas redondants entre eux, ou qu'ils permettent de poursuivre en thèse avec une chance raisonnable de bourse.

Par ailleurs, les prévisions que nous pouvons faire actuellement du nombre d'emplois académiques qui se libéreront dans les années à venir montrent que ces débouchés ne seront pas majoritaires pour nos doctorants. Nous devons travailler avec les Ecoles Doctorales à ce que le doctorat permette une insertion tant dans le monde académique que dans l'entreprise.

## LA FORMATION INITIALE ET TOUT AU LONG DE LA VIE

Il est évident que, dans le contexte actuel, marqué à la fois par l'évolution constante des connaissances qui nécessitent une remise à niveau et par les ruptures professionnelles qui surviennent dans une carrière, la formation initiale n'est plus suffisante. Il est nécessaire que dans toutes nos formations, une réflexion sur la formation tout au long de la vie soit intégrée : comment peut-on accueillir une telle diversité de public ? Quel processus peut-on mettre en place pour répondre à cette problématique ?

Il est essentiel de s'approprier encore plus cet enjeu constitutif de nos missions.

Trois axes ont commencé à être étudiés au sein de l'UFR :

- la valorisation des plates-formes techniques utilisées par les laboratoires par le montage de formations courtes,
- la définition de notre offre de formation en pensant nos unités d'enseignement comme des briques de compétences afin de les rendre plus compatibles avec la formation continue,
- le développement de l'alternance au sein de nos masters et licences professionnelles soit via l'apprentissage, soit via les contrats de professionnalisation.

Les deux derniers points concernent directement notre offre de formation et devront être pris en compte pour la construire.

---

1 FTLV : Formation Tout au Long de la Vie

## LE CADRE NATIONAL DE FORMATION<sup>2</sup> (CNF)

Parmi ces nouvelles attentes, il s'agit de mettre en œuvre le CNF qui impose notamment un portail d'entrée en licence puis une spécialisation progressive. De plus, chaque licence généraliste doit permettre d'accéder à une licence professionnelle.

La réforme concerne également les masters avec la disparition des spécialités (et l'apparition de la notion de parcours) et de la distinction Recherche versus Professionnelle dans l'affichage, même si des colorations continueront d'exister.

## LES MOYENS

De façon générale, nous devons gérer au mieux nos moyens qui, bien qu'importants au global, sont parfois inégalement répartis et de toute façon finis : ceux-ci doivent être affectés à des formations fortes de leur appui recherche et permettant une bonne poursuite d'étude ou insertion professionnelle.

## LA PROCEDURE NATIONALE

Par ailleurs, les règles qui président à l'élaboration de l'offre de formation changent : l'accréditation remplace l'habilitation.

L'HCERES (qui se substitue à l'AERES) comme la DGESIP vont examiner notre bilan en s'attachant au pilotage de nos formations, à la réussite de nos étudiants et à leur insertion professionnelle.

Le dossier d'accréditation que nous allons communiquer à la DGESIP ressemblera peu à ceux que nous connaissions, la maquette des enseignements n'en fera par exemple pas partie. Ce dossier sera ainsi en partie jugé sur notre capacité à mettre en œuvre une offre de formation innovante et soutenable faisant clairement apparaître nos pratiques pédagogiques, notre capacité à mettre en place des formations hybrides (présentiel, à distance, internationales...) et à intégrer des publics divers et variés (différentes séries du baccalauréat, formation tout au long de la vie, étudiants étrangers...).

Par contre, la structure de nos diplômes, et leurs contenus seront analysés en interne pour vérifier que nous serons bien en capacité de mettre en œuvre notre offre de formation avec les moyens dont nous disposons.

C'est en prenant en considération l'ensemble de ces éléments de contexte que nous devons élaborer notre stratégie de formation.

---

<sup>2</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028543525&categorieLien=id>

## UNE METHODOLOGIE NOUVELLE POUR DEFINIR NOTRE OFFRE DE FORMATION

Il est important de faire apparaître une politique de formation solide, claire et cohérente. Cette politique nécessite que nous fassions des choix en matière de formation pour répondre à la question centrale : que voulons-nous pour nos étudiants ?

Une offre de formation ne doit plus, comme cela a pu être fait parfois par le passé, être construite à partir d'une juxtaposition d'unités d'enseignement. En licence, les critères permettant la définition des parcours doivent être listés, de même qu'une continuité M1-M2 doit être pensée en master de façon systématique en master : nos M2 ne peuvent plus être une juxtaposition de spécialités, simples reconductions des DEA et DESS.

Nous devons vérifier la continuité pédagogique de nos diplômés, de la licence au doctorat.

Par ailleurs, notre public étudiant évolue rapidement et nous devons nous adapter en remettant en question notre manière d'enseigner. Les moyens de communication actuels permettent notamment un accès quasi immédiat à l'information. L'Université ne peut rester étrangère à ces évolutions et il nous faut mettre en place des méthodes pédagogiques innovantes afin que l'étudiant devienne véritablement acteur de sa formation.

Nous allons donc aborder l'élaboration de l'offre de formation à rebours, en nous situant en fin de cursus afin de déterminer les compétences qu'un étudiant doit avoir acquises au cours de ses études et lors de l'obtention de son diplôme. Les équipes pédagogiques devront ensuite décliner les contenus de chaque unité d'enseignement en fonction de ces référentiels de compétences, indiquer les méthodes pédagogiques mises en œuvre pour l'acquisition de ces compétences (innovations pédagogiques, utilisation du numérique...), de même que les évaluations qui permettront d'attester des acquis de nos étudiants. On parle d'*alignement pédagogique*<sup>3</sup>.

## LES GRANDES ETAPES DE LA CONSTRUCTION DE L'OFFRE DE FORMATION

Nous avons demandé aux collègues actuellement en charge des formations de faire le bilan de celles-ci afin de ne pas reproduire ce qui ne fonctionne pas et de garder le meilleur.

Nous pourrions alors vérifier la cohérence de nos formations, licences, licences pro et masters, réfléchir aux formations innovantes que nous pourrions développer...

Ce premier temps a pour vocation d'identifier collectivement les formations que nous estimons être à la fois les plus pertinentes pour nos étudiants et soutenables pour l'établissement. Il devra être achevé à l'été 2016.

---

3 <http://cooperationuniversitaire.blogs.docteo.net/2015/08/25/lalignement-pedagogique-le-concept-cle-en-pedagogie-universitaire/http://www.innovation-pedagogique.fr/article23.html>

La seconde phase consistera à définir collectivement, avec des aides qui seront détaillées ci-après, le référentiel de compétences de chacune de ces formations suivant une trame qui serait communiquée prochainement.

A l'issue de ce travail, des échanges s'engageront avec la direction de l'université avant de définir précisément les maquettes de formation. Pour établir ces maquettes, un cadrage technique sera fourni permettant à toutes les équipes de bâtir leur formation au regard de critères connus (nombre d'heures par formation, spécialisation progressive en licence, socle commun en master, place des langues, place du numérique...). Cette phase sera aussi l'occasion pour les équipes pédagogiques d'explicitier chaque enseignement en termes d'*acquis de l'apprentissage*<sup>4</sup>, de définir les méthodes pédagogiques qui seront mises en œuvre pour l'acquisition et l'évaluation de ceux-ci. Elle permettra également de déterminer la soutenabilité globale (humaine et financière) de l'offre de formation proposée.

## LES ELEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Nous commençons ici un travail important. Pour cela, nous avons essayé de prévoir un certain nombre d'éléments de facilitation :

- des formations seront proposées. Elles seront mises en ligne afin que tout le monde puisse les suivre.
- un espace dédié à ce travail a été créé sur le site web de l'UFR<sup>5</sup> dans lequel vous pourrez retrouver tous les documents qui concernent ce sujet.
- un espace dédié aux échanges au sein de chaque équipe pédagogique va être créé sur Ametice : il permettra à la fois des forums par formation et sous-thèmes et de déposer des documents de travail.
- un ingénieur pédagogique sera embauché pour accompagner les responsables de diplômes.

---

4 <https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/ipm/documents/PlaqueletteLO.pdf> ou voir document dans le dossier de l'UFR dédié à la préparation du contrat (espace réservé personnel), puis « référentiels de compétences » puis « acquis\_apprentissage\_plaquelette\_louvain.pdf »

5 Accès réservé aux personnels sur le site web de l'UFR : [http://sciences.univ-amu.fr/private\\_content/personnel](http://sciences.univ-amu.fr/private_content/personnel) Dossier « PRÉPARATION DU FUTUR CONTRAT - OFFRE DE FORMATION 2018-2022 »

- un travail de veille a déjà été commencé afin de vous aider dans l'approche de la démarche et vous montrer ce qui se fait ailleurs.

- enfin, des équivalences de service seront attribuées aux porteurs de projet.

## EN CONCLUSION

Nous souhaitons construire ce nouveau contrat en mettant l'étudiant au centre de nos préoccupations afin qu'il puisse acquérir des compétences qui l'aident à réussir son insertion professionnelle. Cela passe bien sûr par des contenus ou connaissances mais aussi par des méthodes pédagogiques.

Ce travail, ambitieux, doit être partagé par tous, nos formations doivent refléter la diversité des richesses de la faculté.

Nous organiserons des réunions régulières avec les responsables de formations mais l'ensemble des moyens décrits plus haut doivent permettre à tout un chacun de s'impliquer dans ce projet.

Nous reviendrons vers vous à chaque étape importante du développement de ce projet.

Bien cordialement,

Jean-Marc Pons

Laurence Mouret